

RECONNUE
PAR L'ÉTAT

estem Maroc

Guide de l'étudiant International



International Student's Guide to ESTEM

2022-2023

I. Procédure d'inscription à l'ESTEM - MAROC

Vous souhaitez poursuivre vos études supérieures à l'Ecole Supérieure en Ingénierie de l'Information, Télécommunication, Management & Génie Civil – ESTEM de Casablanca ? Pour cela, rien de plus simple, suivez les étapes décrites ci-dessous afin de pouvoir réaliser votre « Admission » dans les meilleurs conditions.

1^{ère} étape :

L'étudiant ou le correspondant doit nous envoyer les documents pour étudier sa candidature :

Si c'est un élève de Terminale :

- 1 copie des relevés de notes de la première,
- 1 copie du relevé de notes du 1er semestre de la classe Terminale.

Si c'est un bachelier :

- 1 copie du diplôme du Baccalauréat ou attestation de réussite au BAC,
- 1 copie des relevés de notes de la 1^{ère} et Terminale.

Si c'est un étudiant qui a un BAC+1, BAC+2 ou BAC+3 :

- 1 copie du diplôme de Baccalauréat ou attestation de réussite au BAC,
- 1 copie de l'attestation de réussite de la 1^{ère} année ou 2^{ème} année ou 3^{ème} année après le BAC,
- 1 copie des relevés de notes de toutes les années validées après le BAC.

Ces documents doivent être scannés et envoyés par e-mail, à l'adresse suivante :

candidature@estem.ma

Après étude de dossier, une réponse vous sera communiquée accompagnée d'une lettre d'admission.

2^{ème} Etape :

Après avis favorable de la commission d'admission et concours, l'étudiant voulant confirmer son inscription doit régler les frais d'inscription ainsi les frais de scolarité du premier trimestre. (Les modalités de paiement pour les boursiers sont consignées dans l'attestation de bourse).

Un justificatif du règlement des frais doit être envoyé par e-mail (les reçus de banque) à l'adresse suivante : virements@estem.ma

3^{ème} Etape :

Une fois l'inscription confirmée, il faut constituer le dossier administratif de l'ESTEM. Les pièces à fournir sont données dans la section II (Dossier Administratif) de ce document.

II. Dossier administratif :

Les étudiants doivent arriver avec les documents suivants :

A. Pour les bacheliers qui veulent intégrer les classes préparatoires :

- l'original du diplôme de baccalauréat ou l'original de l'attestation provisoire du baccalauréat,
- 3 copies certifiées conformes du diplôme de baccalauréat ou 3 copies certifiées conformes de l'attestation provisoire du baccalauréat,
- 2 copies certifiées conformes des relevés des notes au Baccalauréat,
- 2 copies certifiées conformes des bulletins de notes des 2 dernières années du BAC (Première et Terminale),
- 1 copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale pour les Marocains,
- 1 copie certifiée conforme du passeport pour les étudiants Internationaux,
- 1 copie certifiée conforme de la carte d'identité du tuteur,
- 8 photos format 4x4,
- La lettre d'engagement signée et légalisée par l'étudiant et par le tuteur à respecter le règlement intérieur de l'ESTEM (vérifier le mail d'admission sinon demander le modèle à l'administration)
- L'engagement signé de l'étudiant International à se faire établir une carte de séjour par la préfecture de police et à respecter les délais et les procédures d'octroi des cartes de séjours (3mois après la date d'arrivée, cf guide de l'étudiant international à retrouver sur le site web et/ou le mail d'admission)

B. Pour les Bacheliers qui veulent intégrer ESTEM-Ecole d'Ingénieurs ou ESTEM-Business School :

- l'original du diplôme de baccalauréat ou l'original de l'attestation provisoire du baccalauréat,
- 2 copies certifiées conformes du diplôme de baccalauréat ou 2 copies certifiées conformes de l'attestation provisoire du baccalauréat pour les étudiants Internationaux,
- 2 copies certifiées conformes des relevés des notes au Baccalauréat,
- 1 copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale pour les Marocains,
- 1 copie certifiée conforme du passeport pour les étudiants Internationaux,
- 1 copie certifiée conforme de la carte d'identité du tuteur,
- 8 photos format 4x4.
- La lettre d'engagement signée et légalisée par l'étudiant et par le tuteur à respecter le règlement intérieur de l'ESTEM (vérifier le mail d'admission sinon demander le modèle à l'administration)
- L'engagement signé de l'étudiant International à se faire établir une carte de séjour par la préfecture de police et à respecter les délais et les procédures d'octroi des cartes de séjours (3mois après la date d'arrivée, cf guide de l'étudiant international à retrouver sur le site web et/ou le mail d'admission)

C. Pour les étudiants qui ont un BAC+1, BAC+2 ou BAC+3 qui veulent intégrer la 2^{ème} 3^{ème} ou la 4^{ème} année :

Les étudiants doivent arriver avec les documents suivants :

- l'original du diplôme de baccalauréat ou l'originale de l'attestation provisoire du baccalauréat,

- 2 copies certifiées conformes du diplôme de baccalauréat ou 2 copies certifiées conformes de l'attestation provisoire du baccalauréat pour les étudiants Internationaux,
- 2 copies certifiées conformes du dernier diplôme préparé ou attestation de réussite de la scolarité antérieure, (BAC+1, BAC+2, ou BAC+3),
- 2 copies certifiées conformes des relevés de notes de chaque classe après le baccalauréat (BAC+1, BAC+2, ou BAC+3),
- 1 copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale pour les Marocains,
- 1 copie certifiée conforme du passeport pour les étudiants Internationaux,
- 1 copie certifiée conforme de la carte d'identité du tuteur,
- 8 photos format 4x4.
- La lettre d'engagement signée et légalisée par l'étudiant et par le tuteur à respecter le règlement intérieur de l'ESTEM (vérifier le mail d'admission sinon demander le modèle à l'administration)
- L'engagement signé de l'étudiant International à se faire établir une carte de séjour par la préfecture de police et à respecter les délais et les procédures d'octroi des cartes de séjours (3mois après la date d'arrivée, cf guide de l'étudiant international à retrouver sur le site web et/ou le mail d'admission)

*** Comment obtenir l'authentification :**

- **Pour les étudiants Ivoirien** : il faut s'adresser à la Direction des Examens et Concours (DECO) - Sous-Direction de l'homologation et Authentification des diplômes - Service Equivalence et Authentification - sis au Boulevard Angoulvant, avenue Terrasson de Fougères après l'Externat Saint Paul Cote d'Ivoire.
- **Pour les étudiants Gabonais** : il faut s'adresser à l'Ambassade de Gabon au Maroc, Conseiller, chargé des Affaires Culturelles. sis à 72 Av. Mehdi Ben Barka, Souissi, B.P. 10170, Rabat.
- **Pour les étudiants Sénégalais** : il faut s'adresser au Consulat du Sénégal au Maroc- sis à 34 Avenue Idriss Slaoui - Quartier Anfa - 20050 Casablanca – Maroc.
- **Pour les étudiants nigériens** : il faut s'adresser à l'Ambassade du Niger au Maroc, sis au Secteur 7, Ave. Al Haour Hay Riad, Rabat – Maroc.
- **Pour les étudiants burkinabais** : il faut s'adresser à l'Ambassade du Burkina Faso au Maroc, sis au 7 Rue Al Bossairi, Agdal, BP.6484 10101, Rabat – Maroc.
- **Pour les étudiants Camerounais** : l'authentification des diplômes et autres documents délivrés par les pouvoirs publics ou les autorités académiques camerounaises est assuré par le Service des Affaires Culturelles, Ambassade de la République du Cameroun au Maroc. Sis à 20, Rue du Rif, B.P.1790, Souissi-Rabat.

D. Remarques

- **L'attestation du bac est provisoirement acceptée mais le carton du bac est nécessaire pour l'établissement de la carte de séjour pour les années à venir.**
- **Demandez votre Bac et votre dernier diplôme préparé très vite auprès de vos autorités compétentes du pays d'origine avant d'arriver au Maroc.**
- **La certification conforme des documents peut être faite au Maroc ou dans le pays d'origine.**

III. Arrivée d'un étudiant International :

L'étudiant doit nous envoyer par scan le billet d'avion électronique.

L'établissement ne déclenchera le départ du chauffeur pour accueillir les étudiants qu'une fois ayant reçu le billet électronique sur la boîte : information@estem.ma

N.B: L'établissement étant fermé, les dimanches et jours fériés (se renseigner auprès de nos services d'admissions locales), les étudiants ne seront pas accueillis à l'aéroport ces jours-là.

Les parents devront aussi confirmer à quelques heures du départ par WhatsApp au numéro suivant au numéro 00.212.641.06.05.64 afin de déclencher le départ du chauffeur à l'aéroport.

Que faire avant de prendre l'avion ?

Avant votre départ au Maroc, munissez-vous de votre dossier administratif complet : tout document (Bac, Diplôme, attestation et relevés de notes) doit être certifié et authentifié auprès des autorités compétentes de votre pays d'origine.

Comment se rendre de l'aéroport à l'ESTEM ?

Depuis l'aéroport international Mohammed V (situé à 30 km au sud-est de la ville de Casablanca), prendre le train navette et descendre à la station de la Gare **Casa port**. De là, prendre un taxi rouge jusqu'à l'**ESTEM** (4-6 rue Moussa Bnou Nouceir, Bd Moulay Youssef Quartier Gauthier-Casablanca). Le trajet en taxi dure 10 min et coûte environ 10 DH.

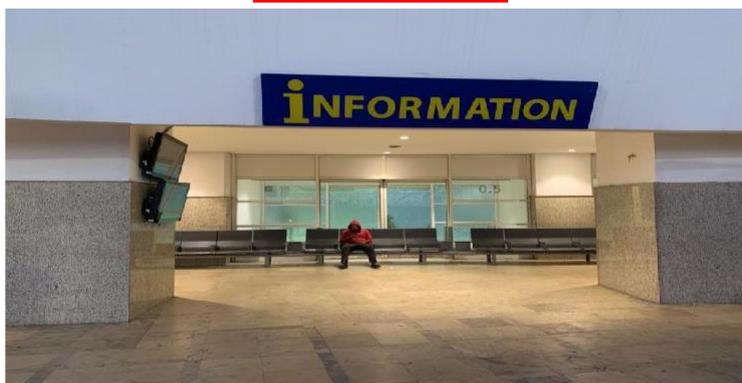
Remarque importante :

L'établissement étant fermé, les dimanches et jours fériés, les étudiants ne peuvent être accueillis ces jours-là ;

Formalités administratives pour l'obtention de la carte de séjour :

Outre les documents à fournir pour l'école, l'étudiant doit ramener avec lui les documents nécessaires pour la préparation de sa carte de séjour

Point de rencontre



IV. Comment obtenir la carte de Séjour :

En plus des documents à fournir pour l'école, il faut que l'étudiant ramène avec lui les documents pour la préparation de sa carte de séjour.

❖ **L'enregistrement auprès de votre ambassade :**

Chaque étudiant étranger doit se faire enregistrer auprès de son ambassade au Maroc sis à Rabat. Il doit se munir de :

- 3 photos d'identité (à faire au Maroc),
- 1 Photocopie de l'extrait (ou acte) de naissance,
- 1 Photocopie du certificat de nationalité (à faire dans votre pays d'origine),
- l'attestation de scolarité ou d'inscription délivrée par l'établissement (nous l'ESTEM),
- la photocopie du contrat de bail ou de l'attestation d'hébergement,
- 1 photocopie de passeport,
- l'attestation de bourse (pour les boursiers),
- l'attestation de prise en charge parentale légalisée dans le pays d'origine (pour les non boursiers),
- 1 photocopie légalisée de la CIN du parent ou tuteur (faite dans le pays d'origine),

- un extrait de casier Judiciaire datant de moins de 3 mois (faite dans le pays d'origine),
- 70 Dhs pour les frais de dossiers à l'ambassade.

Une fois ces documents aux mains des autorités consulaires, l'étudiant aura en retour une carte d'identité consulaire et une attestation de prise en charge consulaire délivrées par l'ambassade afin d'y joindre aux autres documents pour la carte de séjour.

❖ **Pièces pour l'établissement de la carte de séjour:**

Dès son arrivée au Maroc, l'étudiant a trois mois pour se faire établir sa carte de séjour. Toutefois, il est conseillé de faire la carte de séjour le plus rapidement possible.

Les documents comprennent :

- 2 copies certifiées conformes du passeport,
- 1 Extrait d'acte de naissance + photocopie certifié,
- 2 copies certifiées conformes du contrat de bail ou de l'attestation d'hébergement,
- 2 copies certifiées conformes de l'attestation de scolarité homologuée par le ministère marocain de l'enseignement supérieur,
- 2 copies certifiées conformes de l'attestation de prise en charge consulaire délivrée par l'ambassade,
- 1 timbre d'une valeur de 100 DH,
- 8 photos d'identités : 4 photos format 2,50 et 4 photos format 3,50,
- 1 certificat médical délivré auprès d'un médecin marocain,
- 1 extrait de casier judiciaire établi par le pays d'origine (à ramener par l'étudiant).

N.B : L'étudiant doit présenter ses papiers pour l'établissement de sa carte de séjour à la préfecture de police au plus tard 3 mois après son arrivée.

Une fois ces documents déposés auprès des autorités de la sûreté nationale, l'étudiant aura droit à un récépissé en attendant que sa carte soit prête. Cette carte a une durée de validité annuelle.

V. DIVERS :

L'étudiant ne doit pas arriver avec des FRANCS CFA mais plutôt des devises (Euros, Dollars..).

Les chambres dans nos résidences sont meublées mais les draps et les oreillers ne sont pas fournis. L'étudiant pourra ramener avec lui des draps d'une place ou il pourra acheter s'il le désire des draps et un oreiller sur place. COUT : entre 200 et 300 DHS (12 000 CFA et 20 000 CFA).

**Ramenez avec vous tous vos originaux S.V.P.
Bonne Arrivée**